# Actualisation des connaissances / Utilisateurs expérimentés à la conduite d'engins de chantier, permettant la délivrance d'une attestation

**Personnes concernées**

Toute personne appelée à conduire un engin de chantier, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.482 de la CNAM

**Objectifs de la formation**

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée

**Contexte**

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans  l'arrêté du 26 septembre 2025

**Contenu de la formation**

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.482)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des engins de chantier.
– Connaitre la technologie des engins, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables.
– Identifier les différentes catégories d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
– Connaitre et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier , sur chantier ou sur voie publique.
– Connaitre et maitriser les risques liés à l'utilisation des engins.
– Identifier les risques et mettre en oeuvre les moyens permettant de les prévenir.
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des engins.
FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Conduire en sécurité un engin de chantier représentatif de la recommandation R.482 de la CNAM (en production et hors production).
– Circuler sur différents sols , dans différentes conditions de stabilité.
– Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement.
– Réaliser des opérations : d'élingage, de levage, de terrassement, de transfert de matériaux, de compactage, de réglage, de chargement de charges.
– Conduire un engin au moyen d'une télécommande (uniquement en option).
– Effectuer un chargement et déchargement sur un porte-engins.
– Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance)

# Actualisation des connaissances / Utilisateurs expérimentés à la conduite d'engins de chantier, permettant la délivrance d'une attestation

**Prérequis**
Etre titulaire d'un CACES®R372m ou R482 ou d' une attestation de conduite en sécurité des engins de chantier et justifier d'une expérience dans la conduite des engins

**Durée**
1 à 3 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée pour plusieurs catégories : sur devis.

**Formateurs**
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans les travaux publics ou la conduite d'engins. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro

**Dispositifs de suivi**
Feuille d'émargement et attestation de stage

**Lieu de formation**
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée.

**Méthodes pédagogiques**
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique

**Validation des acquis**
Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les engins de chantier.
Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique.

**Délais d'accès**
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

**Modalités d'accès**
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

**Accessibilité**
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

**Tarifs et financements**
En centre City'Pro ou sur city-pro.info